



## Probleme de succession. comment se désolidariser d'une procédure

Par **servantjr**, le **31/05/2009** à **13:32**

Bonjour,

Mes frères et soeur contestent la partie de succession sur la propriété immobiliere de motre père. Ils vont prendre un avocat. Je souhaite me désolidariser de cette procédure sans les empêcher de le faire.Est-ce possible ?.Colmment puis-je faire pour me désolidariser ?.